



**Fédération Nationale  
de l'Éducation  
de la Culture et de la  
Formation Professionnelle  
Force Ouvrière de l'Essonne**



**Déclaration au CTSD carte scolaire du 08 février 2022**

Monsieur le Directeur Académique de L'Essonne,

Le 13 janvier 2022, devant le chaos instauré par ce gouvernement dans les écoles, dans les établissements scolaires, les personnels de l'Éducation Nationale ont manifesté leur colère par une puissante grève. La mobilisation historique de ces personnels a exprimé le rejet de l'énième protocole inapplicable qui ne protège personne, ni les personnels, ni les élèves tout en dégradant considérablement les conditions de travail. La grève en raz-de-marée a vu tous les corps de ce ministère se dresser contre le chaos organisé par le ministre Blanquer les coupes budgétaires massives, les suppressions de postes, la remise en cause des garanties collectives et des statuts, la paupérisation des personnels... Et même les parents d'élèves ont partout apporté leur soutien aux personnels grévistes. Manifestement ébranlé, le gouvernement a été contraint d'effectuer des annonces. Pour autant, cela ne répond pas aux revendications !

En effet, face à la mobilisation de tous les personnels, dans laquelle la FNEC FP FO a pris toute sa place, le gouvernement a été contraint d'ouvrir l'ensemble de la liste complémentaire, ce qui constitue une première victoire à mettre au compte de la mobilisation et de l'activité de la FNEC FP FO. Pour autant, le ministre Blanquer ne répond pas aux revendications. À l'instar du Ministre VERAN qui continue de fermer des centaines de lits d'hôpitaux, le Ministre Blanquer refuse de mettre les moyens nécessaires pour que l'Éducation Nationale fonctionne enfin correctement pour la rentrée 2022.

La FNEC FP FO revendique la création immédiate de postes avec le recrutement de personnels sous statut et à hauteur des besoins ainsi que la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent. La FNEC FP FO 91 revendique le recrutement de personnels qualifiés, de médecins scolaires, d'infirmières scolaires, d'assistantes sociale, de médecins de prévention ...), et le recrutement d'enseignants pour l'allègement des effectifs mais dans toutes les classes pour tous les niveaux.

Le ministre Blanquer sous la tutelle du premier ministre a été contraint de concéder le recrutement de la totalité des plus de 800 candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire dans le 1er degré afin de répondre aux problèmes de remplacement. Ce recours aux listes complémentaires, qui était refusé par le ministre depuis plusieurs années, est à mettre au crédit de la mobilisation et de la revendication constamment réaffirmée par les syndicats de la FNEC FP-FO. Toutefois, ce recours aux listes complémentaires ne permettra pas de résoudre les problèmes de remplacement que l'Essonne rencontre actuellement notamment parce que la Rectrice a fait le choix de ne pas ouvrir de liste complémentaire dans l'académie. Selon les propres aveux du ministre, 20 000 classes sont actuellement fermées chaque jour en France. La FNEC FP FO 91 exige le ré-abondement de la liste complémentaire et la mise en place d'un concours extraordinaire pour un recrutement massif de personnels sous statut et pour l'ouverture de tous les postes nécessaires .

La FNEC FP FO 91 dénonce le tour de passe-passe du ministre Blanquer qui utilise sa réforme de la formation initiale pour récupérer 2025 équivalents temps pleins (ETP) en volant la formation des stagiaires. Et il confisque des postes sur ces moyens premiers degré pour créer 60 postes d'IEN.

La FNEC FP FO 91 constate que les dotations sont d'ailleurs majoritairement absorbées par les « priorités

ministérielles ». La FNEC FP FO 91 dénonce cette situation de chaos organisée par le Ministre Blanquer qui a rendu 75 millions d'euros du budget 2021, après les 600 millions qu'il avait déjà « économisés » précédemment au détriment du service public de l'éducation.

Les conditions de travail en constante dégradation depuis des années ont subi une forte aggravation, le covid servant d'accélérateur-prétexte au saccage engagé sous le ministère Blanquer. Cette baisse d'attractivité des métiers de l'éducation s'ajoute aux retards de salaires. La question des salaires était déjà au centre des revendications des personnels. Mais là aussi cela s'aggrave. En effet, la situation est marquée par une augmentation sans précédent du coût de la vie. Le point d'indice est gelé quasiment sans interruption depuis 2010. Les fonctionnaires ont perdu 22,68 % de leur pouvoir d'achat depuis 2000 et ça c'est factuel.

Le « Grenelle » du ministre Blanquer ne répond aucunement aux revendications.

Ce gouvernement s'est minutieusement appliqué à saccager ce qu'il ose nommer le dialogue social en arguant d'une « transformation de la fonction publique ». Les personnels élus se voient empêchés de défendre les personnels qui les ont élus pour le faire. Cette inquiétante attaque du droit syndical et des droits des personnels ne pourra pas être sans conséquence sur la démocratie.

La FNEC FP FO 91 alerte également sur la généralisation du dispositif Andjaro pour l'affectation des titulaires remplaçants au lieu de recruter davantage de personnels administratifs sous statut.

Pour la FNEC FP FO 91, les attaques du ministère Blanquer constituent un pas supplémentaire vers la remise en cause du statut et vers la privatisation de l'École. Ces attaques s'articulent avec la loi Rilhac et les mesures issues du « Grenelle », comme les formations imposées et les évaluations d'École qui aggravent encore la mise au pas des personnels déjà engagée avec PPCR et sa logique d'« accompagnement ». La mise en place de l'association PREAU vise également à s'en prendre à l'action sociale.

C'est cette politique de destruction de l'École de Messieurs Macron et Blanquer qui a été massivement rejetée le 13 janvier. La FNEC FP FO 91 réaffirme ses revendications d'abandon de l'ensemble de ces contre-réformes et ses revendications de maintien des garanties collectives inscrites dans le Statut général et les statuts particuliers.

Le 13 décembre 2021, l'Assemblée nationale a définitivement voté la proposition de loi Rilhac « créant la fonction de directrice ou de directeur d'école » qui a été intégrée dans le code de l'Éducation. La FNEC FP FO 91 considère que cette loi remet en cause le fonctionnement actuel des écoles en plaçant les directeurs et directrices d'école sur un quasi-statut de supérieur hiérarchique soumis aux pressions directes des DASEN mais aussi des acteurs locaux.

La FNEC FP FO 91 refuse cette loi qui transforme les directeurs et directrices d'école en employés du conseil d'école, devenu décisionnaire, car ils devront « entériner les décisions qui y sont prises et les mettre en œuvre », en les soumettant toujours plus aux pressions locales. Par ailleurs, l'adoption de cette loi ne répond pas aux revendications des directeurs et directrices d'école et va encore accroître leur charge de travail.

Toujours pas de création d'une aide administrative statutaire, pas un mot sur une augmentation indiciaire au moment où Blanquer se félicite d'avoir augmenté l'indemnité des directeurs de ... 18,50€ brut par mois pour 2022.

La FNEC FP FO 91 condamne les pressions exercées dans le cadre du protocole Blanquer sur les AESH pour pallier le manque de remplaçant en leur demandant de prendre en charge des classes. Si Blanquer ne répond toujours pas à cette étape aux revendications « Un Vrai Salaire, Un Vrai Statut et Abandon des PIAL », le rapport de force continue de s'organiser.

La FNEC FP FO 91 soutient la mobilisation des AESH et toutes les initiatives prises par les personnels, avec leur syndicat, pour la satisfaction des revendications et notamment les AESH du 94 en grève depuis le 10 janvier avec le soutien de leurs UD. La FNEC FP FO 91 soutient leur décision d'aller manifester aujourd'hui le 8 février devant le ministère avec l'appui des syndicats FO de la Fédération de l'enseignement de toute la région parisienne et de syndicats CGT, Sud et FSU.